



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 8809

du 16/01/2023

Séances d'informations - nouvelle politique en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 16/01/2023
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Résumé	<p>Cette circulaire informe de la possibilité pour les écoles de s'inscrire à des séances d'informations au sujet:</p> <ul style="list-style-type: none">- de la nouvelle politique structurelle en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement ;- du programme-cadre prévu par la nouvelle politique et proposé aux écoles qui souhaitent s'outiller et être accompagnée pour faire face à ce phénomène ;- des modalités pour poser sa candidature à ce programme-cadre. <p>ATTENTION - La participation à ces séances d'information constitue un prérequis pour candidater au programme.</p>
--------	--

Mots-clés	Informations, Nouvelle politique, Programme-cadre, Climat scolaire, Harcèlement, Cyberharcèlement
-----------	---

Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.
----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-sociaux
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire Internats primaire ordinaire Secondaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Internats prim. ou sec. spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel spécialisé Internats supérieur Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Secondaire artistique à horaire réduit

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Deville Aurélie	Direction générale de l'Enseignement obligatoire Service général des Affaires transversales	harcelement@cfwb.be
Durieux Oriane	Direction générale de l'Enseignement obligatoire Service général des Affaires transversales	harcelement@cfwb.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement Obligatoire

**Lancement de séances
d'informations :**
**Climat scolaire, harcèlement et
cyberharcèlement.**

Mot d'introduction

Madame, Monsieur,

La problématique du harcèlement scolaire est un phénomène dont on ne doit plus démontrer les effets négatifs. Il doit dès lors devenir un **souci partagé** entre toutes les composantes de la communauté scolaire : les élèves, les enseignants, les parents, les directions, et plus largement, tout le personnel de l'école et ses partenaires.

S'il existe déjà au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles des outils, des initiatives, des ressources pour lutter contre le (cyber)harcèlement, les écoles sont trop souvent seules et démunies pour faire face à ce phénomène.

Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, un travail de fond a été réalisé pour redéfinir les conditions à offrir aux écoles pour **déployer une action structurée, cohérente et durable**, en vue d'améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves.

Plus de deux millions d'euros ont été dégagés de façon structurelle pour financer ce soutien et concrétiser les réponses indispensables.

Dès la rentrée 2023-2024, sous réserve du vote par le Parlement de l'avant-projet de décret en cours d'adoption et suite à un appel à candidatures à venir, minimum deux cents premières écoles pourront bénéficier de ces soutiens en s'engageant dans la réalisation d'un programme souple pour répondre durablement au phénomène de harcèlement et cyberharcèlement scolaires et pour améliorer le climat scolaire.

Je me suis engagée à communiquer rapidement vers les écoles le détail de ce nouveau dispositif et la voie à suivre pour, le cas échéant, s'y préparer dans les meilleures conditions.

A cet effet, des **séances d'informations** sont organisées au sujet :

- **De la nouvelle politique structurelle en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement ;**
- **Du programme-cadre prévu par la nouvelle politique et proposé aux écoles qui souhaitent s'outiller et être accompagnée pour faire face à ce phénomène ;**
- **Des modalités pour poser sa candidature à ce programme.**

Nous avons prévus plusieurs **séances d'informations en présentiel et en virtuel dans chacune des provinces du pays pour un maximum d'accessibilité.**

J'attire d'ores et déjà votre attention sur le fait que **les écoles souhaitant poser leur candidature pour faire partie de cette première vague devront obligatoirement assister à une séance d'informations.**

Les dates, localisations et modalités d'inscription aux séances se trouvent ci-après.

En vous remerciant pour votre intérêt,

Caroline Désir

Ministre de l'éducation





Dates et lieux des différentes séances d'informations

Date	Heure	Lieu	Modalité
Lundi 06/02/2023	14h	Centre IFAPME Rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Lundi 06/02/2023	17h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers
Mardi 07/02/2023	14h	Haute Ecole en Hainaut Jean Duménil Boulevard Albert Elisabeth, 2 7000 Mons	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mercredi 08/02/2023	14h	Salle 6A101 Espace 27 Septembre Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mercredi 08/02/2023	17h	Salle A3 Haute Ecole Robert Schuman Rue de la Cité, 64 6800 Libramont-Chevigny	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Jeudi 09/02/2023	10h	Haute Ecole en Hainaut Jean Duménil Boulevard Albert Elisabeth, 2 7000 Mons	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Vendredi 10/02/2023	14h	Maison de Justice de Namur Boulevard Ernest Mélot, 6 5000 Namur	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Lundi 13/02/2023	17h	Campus 2000 Haute Ecole de la province de Liège Angle Rue de la Meuse/Rue du Gosson 4101 Jemeppe	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mardi 14/02/2023	17h	Centre IFAPME Rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mercredi 15/02/2023	14h	Maison de Justice de Namur Boulevard Ernest Mélot, 6 5000 Namur	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Jeudi 16/02/2023	14h	Salle 6A101 Espace 27 Septembre Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Jeudi 16/02/2023	17h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.

Vendredi 17/02/2023	10h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Mardi 07/03/2023	17h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Mercredi 08/03/2023	14h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.



Informations utiles et modalités d'inscription

- Les séances d'informations durent 1h30.
- Vous ne pouvez choisir qu'une seule séance (en présentiel **OU** en visio).
- Pour des questions d'organisation, il est demandé de compléter un formulaire pour chaque personne présente (maximum 3 personnes pour la même école).
- Les séances d'information (que ce soit en présentiel ou en visio) sont limitées à 50 participants maximum.
- L'AGE se réserve le droit d'annuler une séance en présentiel si le nombre de participants est inférieur à 15.
- Une rediffusion d'une séance d'information sera également accessible via le site www.enseignement.be.
- Les inscriptions seront clôturées le mercredi 08 février 2023 à 16h.

Pour vous inscrire à une de ces séances d'information, veuillez compléter le formulaire en ligne en suivant [ce lien](#).



Personnes à contacter

Service général des Affaires Transversales/ Direction générale de l'Enseignement Obligatoire

Pour toute question concernant ces séances ainsi que les modalités pratiques, vous pouvez contacter les personnes ci-dessous.

Identité	Fonction	Matière	Coordonnées
DEVILLE Aurélie	Chargée de Mission	Harcèlement	harcelement@cfwb.be
DURIEUX Oriane	Cheffe de projet	Démocratie scolaire et bien-être à l'école	harcelement@cfwb.be